

Séminaire :

QUELLE RÉFORME DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL MEILLEUR ?

15 et 16 juin 2015

au Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation - Tunis



Organisé par

*Ministère de l'Intérieur
Tunisie*

*Ministère de l'Investissement, du
Développement et de la
Coopération Internationale
Tunisie*

*Programme MENA-OCDE
pour la Gouvernance*

Contexte :

La Tunisie a adopté, en 2014, une nouvelle constitution qui donne aux collectivités locales un rôle moteur dans le développement économique et social de leurs territoires.

L'article 132 de la nouvelle constitution consacre le principe de la libre administration et dote les collectivités locales de la personnalité juridique et de l'autonomie financière et administrative, en réponse à une demande populaire de décentralisation.

Cette exigence s'explique par une meilleure perception des problèmes et des demandes des citoyens, ainsi qu'une meilleure adaptation et une plus grande souplesse des réponses quand les décisions sont prises au plus près des populations.

La décentralisation vient donc contribuer à la réconciliation de l'État avec les citoyens, et se présente comme facteur de l'enracinement de la démocratie et du développement. Elle favorise l'administration et la gestion de proximité pour un meilleur service public, et accorde au niveau local, échelle pertinente pour penser et construire de nouveaux cadres de développement, les moyens d'assumer ce rôle, afin de répondre au manque de confiance dans l'action de l'État.

Cette réforme exige de profondes réformes de l'État avec une nouvelle répartition des rôles et des compétences entre l'État central et les collectivités locales, et entre les collectivités locales elles-mêmes. L'attribution de nouvelles compétences aux niveaux infranationaux du gouvernement et aux collectivités locales appelle à une réflexion sur les ressources humaines et financières qu'il faudra leur octroyer, pour leur permettre de définir les voies d'un nouveau développement.

Ce séminaire, qui s'inscrit dans le cadre du projet de coopération entre l'OCDE et le gouvernement tunisien pour « Une gouvernance efficace au service de la transition politique et de la prospérité économique en Tunisie » financé par le Partenariat allemand de Transformation, apportera des éclairages, à travers le partage des expériences des pays invités, sur différents aspects de la décentralisation, en lien avec la dynamique de développement et de réduction des disparités régionales. Il permettra de partager les bonnes pratiques, mais aussi les difficultés que ces pays ont affrontées pour réussir leurs réformes territoriales et de développement.

Participants :

Ce séminaire de renforcement de capacité et de dialogue politique se déroulera sur une journée et demie, et sera destiné aux décideurs tunisiens à tous les niveaux du gouvernement. Il s'adresse aux responsables de la gestion locale, aussi bien au niveau central qu'au niveau local, ainsi qu'aux parlementaires et à la société civile active dans ce domaine.

L U N D I 15 J U I N	Accueil des participants		09:00 – 09:30
	Allocutions d’ouverture		09:30 – 10:00
	<ul style="list-style-type: none"> • S.E. M. Hedi Majdoub, Secrétaire d’État chargé des collectivités locales, Ministère de l’Intérieur, Tunisie • S.E. Mme Lamia Zribi, Secrétaire d’État auprès du Ministre du Développement, de l’Investissement et de la Coopération internationale, Tunisie • M. Joaquim Oliveira Martins, Chef de la division Politique de développement régional, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE 		
	Pause-café		10:00 – 10:15
	Session 1	Pour un développement harmonieux du territoire	10:15 – 11:30
	<p>La révolution tunisienne a projeté au premier plan la question des déséquilibres régionaux en matière de développement. Il devient aujourd’hui indispensable de mettre ce sujet au centre des priorités du pays, et d’impulser une dynamique de convergence entre les territoires, de façon à accroître leur potentiel socio-économique et améliorer le niveau et la qualité de vie de la population.</p> <p>Cette session sera l’occasion de présenter certains aspects des disparités régionales en Tunisie, et d’échanger à propos des stratégies à mettre en place pour les atténuer, à la lumière des expériences comparées en la matière.</p> <p><u>Introduction et modération</u>: M. Habib Zitouna, Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives, Tunisie</p> <p><u>Interventions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inégalités régionales et décentralisation Mme Isabelle Joumard, Économiste principale, Direction des affaires économiques, OCDE • Les grandes orientations stratégiques 2016 -2020 M. Rached Ben Salah, Directeur Général du Développement Régional, MDCl, Tunisie • Étude comparative dans les pays de la région MENA Mme Sylvia Bergh, Université Erasmus de Rotterdam, Pays Bas <p><u>Débat</u></p>		

L U N D I 15 J U I N	Session 2	La participation citoyenne dans le développement local	11:30 – 13:00
	<p>Entre les enjeux nationaux et les réalités locales, la planification doit appuyer les leviers locaux du développement, en faisant participer tous les acteurs locaux à la formulation de projets de développement local.</p> <p>Toutes les parties prenantes se doivent de participer directement au développement économique et social de leurs régions, et ceci ne peut se concrétiser qu'à travers la concertation avec tous les acteurs locaux, le renforcement de la société civile et l'implication de la population locale dans l'identification de ses besoins et priorités.</p> <p>Cette session permettra d'échanger autour des modalités de participation citoyenne au niveau local et régional, à la lumière des principes du gouvernement ouvert, auxquels la Tunisie a adhéré en 2014.</p> <p><u>Introduction et modération</u> : M. Alessandro Bellantoni, Coordinateur du Projet Gouvernement Ouvert, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE</p> <p><u>Interventions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement ouvert et la consultation citoyenne au niveau local M. Stephen Walker, Coordinateur Gouvernement Ouvert, Secrétariat du Conseil du Trésor, Canada • Les principes et pratiques du gouvernement ouvert appliqués au niveau local en Tunisie Mme Rym Garnaoui, Unité de l'administration électronique, Présidence du Gouvernement, Tunisie • La participation des citoyens à la définition des priorités de développement M. Imed Abdeljawed, Programme d'Appui à la Société Civile, Tunisie <p><u>Débat</u></p>		
Pause-déjeuner		13:00 – 14:00	

La décentralisation consiste en un transfert de compétences de l'État à des institutions distinctes que sont les collectivités locales, et qui gèrent les affaires locales conformément au principe de la libre administration.

Elle a pour objectif de rétablir les conditions de la confiance entre l'État et les collectivités territoriales, acteurs essentiels de la vitalité des territoires, et de les doter des conditions et instruments nécessaires, dans le souci de redresser la situation des régions et du pays.

Cette session sera l'occasion d'échanger sur les règles qui doivent encadrer la réforme de la décentralisation, pour tirer les avantages de la complémentarité entre les acteurs de l'État et les collectivités territoriales, et assurer de meilleures conditions pour le développement des territoires.

Introduction et modération : **Mme Neila Chaabane**, Professeur universitaire, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Tunisie

Interventions :

- L'organisation territoriale administrative et le pouvoir local en Tunisie
M. Mokhtar Hammami, Directeur Général des Collectivités Locales, Ministère de l'Intérieur, Tunisie
- La planification territoriale et la relation entre l'État et les communes et entre communes
M. Rui Alves, Directeur Général du Territoire, Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, Portugal
- La coordination entre les différents niveaux de gouvernement
M. José Maria Perez Medina, Conseiller exécutif auprès de la Direction générale de coordination des compétences régionales et locales au Ministère des Finances et de l'Administration publique, Espagne
- Le repositionnement des offices de développement régionaux et des commissariats généraux de développement régional
M. Mohamed Doraa, Directeur Général de l'Office de Développement du Nord-Ouest, MDCI, Tunisie

Débat

Conclusion

15:30 – 16:00

- **Mme Nadia Gouta**, Direction Générale du Développement Régional, MDCI, Tunisie
- **M. Moritz Ader**, Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE

M A R D I 16 J U I N	Accueil des participants		09:00 – 09:30
	Session 1	Les moyens financiers de la libre administration	09:30 – 11:00
	<p>La décentralisation consiste à transférer certains aspects du pouvoir central vers le niveau local. Cela implique que l'État transfère aux collectivités locales, non seulement une partie de son autorité, mais également certaines ressources financières et humaines. Les collectivités locales doivent aussi trouver les moyens de financer les politiques que leurs nouvelles compétences exigent.</p> <p>Comment y parvenir ? Comment éviter les blocages de l'insuffisance des compensations et des transferts financiers ? Comment les collectivités locales de faible poids démographique, rurales ou les communes en difficulté socio-économique peuvent-elles assurer le maintien des services publics qui leurs sont dévolus ?</p> <p>Cette session permettra d'échanger autour de ces questions et de discuter des aspects financiers de la décentralisation et des réformes financières, budgétaires et fiscales à mettre en œuvre pour doter le niveau infranational des moyens de sa libre administration.</p> <p><u>Introduction et modération</u> : M. Zouhaier Atallah, Chef du Comité du Budget de l'État, Ministère des Finances, Tunisie</p> <p><u>Interventions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les défis des finances locales en Tunisie M. Lazher Mazigh, Directeur des Finances Locales, Ministère des Finances, Tunisie • Les ressources financières locales en Espagne M. Javier Suárez Pandiello, Professeur de finances publiques de l'Université d'Oviedo, Espagne • Le rôle de la Caisse des prêts et de soutien aux collectivités locales M. Sami Mekki, Directeur Général de la CPSC, Ministère de l'Intérieur, Tunisie <p><u>Débat</u></p>		
Pause-café		11:00 – 11:30	

Des collectivités locales indépendantes, actives et actrices de développement, c'est aussi des agents publics motivés et efficaces et des institutions qui fonctionnent bien, pour assurer des prestations de service de qualité aux citoyens. Mais avec un personnel vieillissant et des rémunérations peu compétitives, il peut être difficile pour le niveau infranational de disposer des ressources humaines requises pour gérer les opportunités d'investissement et de développement.

La capacité locale est l'un des facteurs les plus importants dans la création d'une administration publique décentralisée qui fonctionne bien. Il est donc primordial que l'évolution des capacités des districts, régions, municipalités, grandes et petites, anciennes ou de création récente, suive le rythme de la décentralisation, et qu'une attention particulière soit accordée au renforcement des capacités des personnes et des institutions impliquées dans la gouvernance locale.

Cette session sera l'occasion d'échanger au sujet des stratégies de renforcement des capacités nécessaires à la mise à niveau du gouvernement infranational, aussi bien par rapport à la planification stratégique des effectifs, qu'en matière de connaissances techniques et relationnelles, leviers important d'amélioration des prestations de services, et instrument de renforcement du développement territorial.

Introduction et modération : **M. José Maria Perez Medina**, Espagne

Interventions :

- Le renforcement des capacités au niveau local
M. Adel Ghozzi, Contrôleur Général des Dépenses publiques, Présidence du Gouvernement, Tunisie
- La fonction publique territoriale dans un pays de l'OCDE
M. Knut Rexed, Ancien vice-président du comité de la gouvernance publique de l'OCDE, Suède
- La formation des agents publics territoriaux en Tunisie
M. Adel Ben Yakhlef, Directeur Général du Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation, Ministère de l'Intérieur, Tunisie
- La formation des agents publics territoriaux dans les pays de l'OCDE
Mme Renata Pavlov, Directeur du Centre de formation de Caserta, Italie

Débat

Allocutions de clôture

13:30 – 14:00

- **M. Adel Ben Yakhlef**, Directeur Général du Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation, Ministère de l'Intérieur, Tunisie
- **Mme Amira TLILI**, Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE

**PROGRAMME
MENA-OCDE
POUR LA GOUVERNANCE**



Federal Foreign Office